

Objet : Réponse à la demande de compléments – Projet photovoltaïque

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier relatif à la demande de compléments concernant notre projet de centrale photovoltaïque, nous vous transmettons les éléments de réponse suivants ainsi que les plans et documents mis à jour.

1. Paysage et cadre de vie

Le projet a été revu afin de renforcer son intégration paysagère.

Une haie paysagère sera créée en façade du champ photovoltaïque afin de limiter les perceptions visuelles depuis les espaces ouverts. Par ailleurs, les haies existantes seront renforcées sur plus de 60 % du périmètre du parc ainsi que le long de la RD44. Les essences retenues seront des essences locales adaptées au contexte paysager et écologique du secteur.

Les implantations de ces aménagements figurent désormais sur le plan de projet joint. Le choix de leur localisation résulte de l'analyse des principaux cônes de visibilité identifiés depuis les voies de circulation et les espaces riverains.

Concernant les caractéristiques dimensionnelles, les haies seront conduites à une hauteur maximale d'environ 3 mètres afin d'assurer un écran végétal efficace tout en restant cohérentes avec le paysage environnant.

Le profil en travers du projet a également été ajouté au dossier. Il précise les hauteurs basses et hautes des tables photovoltaïques ainsi que les caractéristiques des haies paysagères. Les tables photovoltaïques présentent une hauteur maximale de 3 mètres.

2. Plan du projet

Un nouveau plan d'ensemble du projet a été réalisé et joint au présent dossier.

Ce document représente à l'échelle l'ensemble des composantes du projet, notamment :

- les tables photovoltaïques ;
- les pistes et accès ;
- les équipements de défense incendie ;
- le poste de livraison ;
- les aménagements paysagers ;
- l'ensemble des équipements associés au projet.

Les incohérences relevées entre les différentes pièces du dossier ont été corrigées afin que l'ensemble des documents présente désormais des caractéristiques homogènes.

3. Emprise du projet

Le plan d'implantation a été revu afin d'intégrer l'ensemble des équipements du projet, y compris les dispositifs de défense incendie, le poste de livraison et les aménagements paysagers.

Les espacements entre les tables photovoltaïques sont maintenus à 3 mètres afin de garantir les conditions d'exploitation, d'entretien et d'accès aux équipements.

L'emprise globale du projet a été recalculée et figure sur les plans mis à jour transmis en annexe. Les différentes pièces du dossier ont été harmonisées afin d'assurer la cohérence des surfaces et dimensions indiquées.

4. Puissance du projet

L'observation relative au nombre de panneaux et à la puissance installée résulte d'une confusion entre une étude préliminaire et le projet finalement retenu.

Le document mentionnant 3 048 modules correspond à une étude initiale réalisée afin d'évaluer le potentiel maximal du terrain. Cette configuration n'a pas été retenue pour le projet soumis à l'instruction.

Le projet objet de la présente demande demeure limité à une puissance installée de 965,47 kWc, soit une puissance inférieure à 1 MWc.

Les documents techniques transmis ont été corrigés afin que l'ensemble des pièces du dossier soit cohérent avec cette puissance de 965,47 kWc.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frederic JAGER

VERTE-ELEC